



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 MARS 2021

**PRÉSENTS** : Nicole Genin, Simone Combet, Jacques Cuisnier, Gérard Budin, Geneviève CORBI, Michelle Faure, Gilbert Batier, Pierre-Yves Durand, Jonathan Dupin, Sophie Césal, Nadège Jodar, Marie Charpentier, Marie-Alix Riobé.

**EXCUSÉS** : Maurice Cottaz (pouvoir à Jacques Cuisnier).

Le public n'est pas présent car ce type de déplacement n'est pas prévu dans l'article 4 du décret du 29/10/2020.

LE QUORUM EST ATTEINT

DÉBUT DE SEANCE : 20 h 32

Séance présidée par Nicole Genin

Secrétaire de séance : Jacques Cuisnier

Adoption à l'unanimité du compte-rendu du conseil du 22 Février 2021

### 1. Compte de gestion 2020 du budget principal

Madame le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et des décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur,

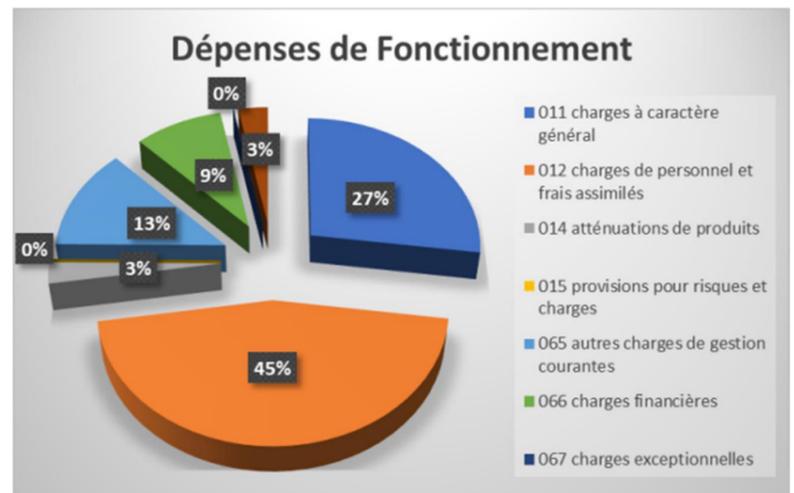
Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, Après délibération, le Conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

### 2. Compte administratif 2020 Budget principal

Sous la présidence de M. Félix Pérez, adjoint, délégué aux finances, le Conseil Municipal prend connaissance des opérations comptables et budgétaires 2020 du budget principal, ainsi que des restes à réaliser. Hors de la présence de Mme Nicole Genin, Maire, le Conseil Municipal approuve les résultats du Compte Administratif 2020 présentés.

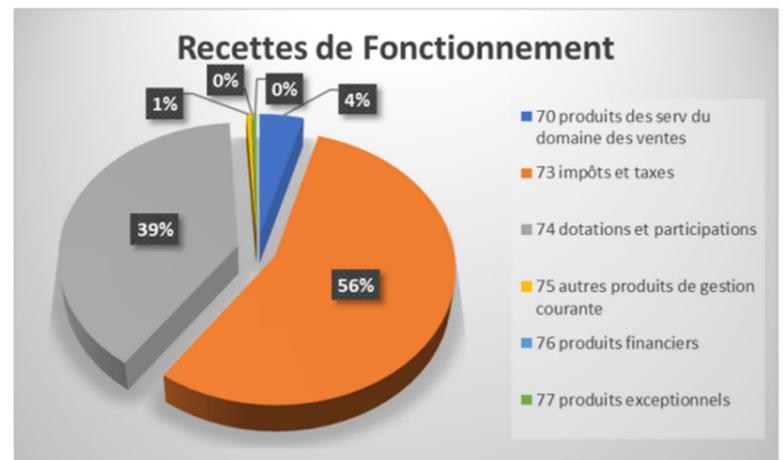
#### Dépenses de Fonctionnement

chap Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
011 charges à caractère général	81 950,00 €	79 746,22 €
012 charges de personnel et frais assimilés	153 000,00 €	133 224,64 €
014 atténuations de produits	8 300,00 €	7 693,27 €
015 provisions pour risques et charges	- €	- €
065 autres charges de gestion courantes	43 300,00 €	37 254,42 €
<b>total des dépenses de gestion courante</b>	<b>286 550,00 €</b>	<b>257 918,55 €</b>
066 charges financières	26 650,00 €	26 621,76 €
067 charges exceptionnelles	- €	212,68 €
068 dotations aux provisions	8 900,00 €	8 899,00 €
022 dépenses imprévues	20 000,00 €	- €
<b>total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>342 100,00 €</b>	<b>293 651,99 €</b>
023 virement à la section investissement	- €	- €
042 opé d'ordre de transferts entre section	- €	- €
043 opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct.	- €	- €
<b>total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>total</b>	<b>342 100,00 €</b>	<b>293 651,99 €</b>



#### Recettes de Fonctionnement

chap Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
13 atténuation des charges		
70 produits des serv du domaine des ventes	500,00	16 779,34
73 impôts et taxes	213 800,00	213 005,86
74 dotations et participations	159 500,00	150 277,36
75 autres produits de gestion courante	2 300,00	2 057,16
<b>total des recettes de gestion courante</b>	<b>376 100,00</b>	<b>382 119,72</b>
76 produits financiers	0,00	2,18
77 produits exceptionnels	0,00	1 672,52
78 reprise sur provision		
<b>total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>376 100,00</b>	<b>383 794,42</b>
002 opé d'ordre de transferts entre section	165 966,31	0,00
042 opé d'ordre à l'intérieur de la sect fonct.	0,00	0,00
<b>total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>165 966,31</b>	<b>0,00</b>
<b>total</b>	<b>542 066,31</b>	<b>383 794,42</b>

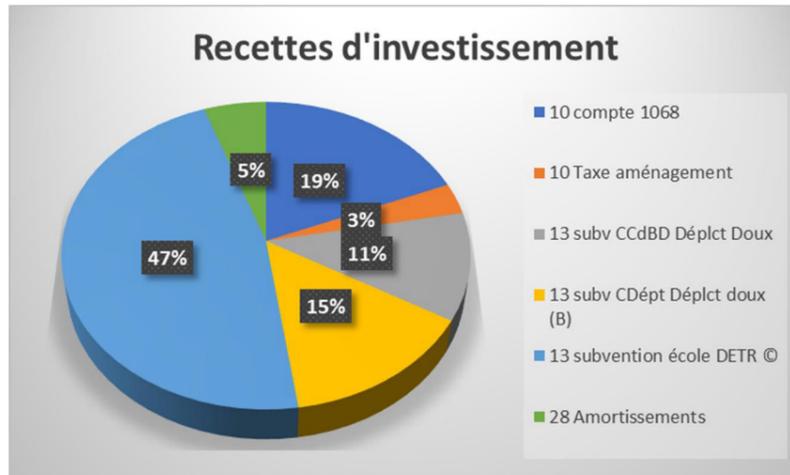
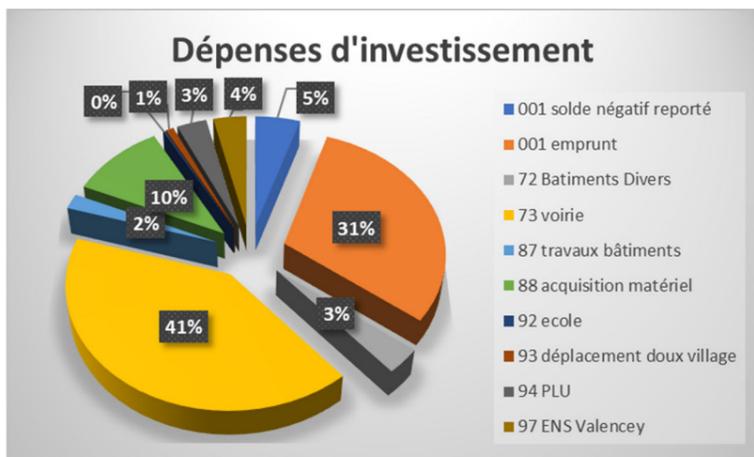


Dépenses d'investissement

Prog	Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
001	solde négatif reporté	4 646,58 €	4 042,46 €
	emprunt	29 232,56 €	25 190,10 €
72	Batiments Divers	200 000,00 €	2 757,60 €
73	voirie	120 000,00 €	33 776,61 €
86	cimetière, columbarium	- €	- €
87	travaux bâtiments	5 000,00 €	1 649,16 €
88	acquisition matériel	15 000,00 €	8 533,76 €
89	acquisition terrain	6 000,00 €	- €
92	ecole	- €	178,68 €
93	déplacement doux village	50 000,00 €	715,41 €
94	PLU	3 000,00 €	2 692,98 €
95	lavoir	- €	- €
96	accessibilité	- €	- €
97	ENS Valencey	77 100,00 €	3 000,00 €
020	dépenses imprévues	22 888,49 €	- €
	<b>total</b>	<b>532 867,63 €</b>	<b>82 536,76 €</b>

Recettes d'investissement

chap	Libellé	Budget 2020	Réalisé 2020
10	compte 1068	31 077,32 €	31 077,32 €
10	FCTVA	84 700,00 €	- €
10	Taxe aménagement	4 000,00 €	5 367,98 €
13	subv CCdBD Déplct Doux	18 750,00 €	18 749,02 €
13	subv CDépt Déplct doux (B)	21 000,00 €	23 808,00 €
13	subvention école DETR ©	77 000,00 €	77 753,90 €
13	ENS valencey	72 474,00 €	- €
13	subv région Esp Public Polyvalent	15 000,00 €	- €
28	Amortissements	8 900,00 €	8 899,00 €
21	virement de la section de fonctionnement	199 966,31 €	- €
001	solde d'exécution invest ex précédent	- €	- €
	<b>total</b>	<b>532 867,63 €</b>	<b>165 655,22 €</b>



3. Affectation du résultat de 2020

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat 2020	90.142,43 €	83 118,46 €
Résultats antérieurs	165 966.31 €	- 4 646.58 €
<b>Résultat</b>	<b>256 108.71 €</b>	<b>78 471.88 €</b>

La section d'investissement comprend des restes à réaliser :

- Dépenses d'investissement : 45 442.54 €
- Recettes d'investissement : Néant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 de la manière suivante :

- Résultat de fonctionnement reporté pour : 256 108.74 €
- Excédent d'investissement reporté pour : 78 471,88 €

4. Vote des taux

Vu le budget principal 2021, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de **185 300 €**, Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Nature de la taxe	Taux communal votés pour 2021	Taux départemental votés pour 2021	Taux de référence votés pour 2021
Taxe foncière (bâti)	19.47%	15.90%	35.37%
Taxe foncière (non bâti)	73.60%	-	-

Madame le Maire précise que ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

5. Délibération subventions 2021

Madame le Maire présente à l'assemblée les subventions communales 2021. Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal approuve les subventions portées dans le tableau ci-dessous pour l'année 2021 :

Associations	Montant subvention
St Sorlin en fête	420.00€
Club Diamant	600.00 €
CCAS	2 000.00 €
Subventions diverses soumises à délibération non connues à ce jour (ADMR/ Centre social O. Brachet/CMS/ sou des écoles)	3 696.20 €
diverses subventions non connues à ce jour	1 283.80 €
<b>Total des subventions</b>	<b>8 000.00 €</b>

## 6. Vote du Budget Primitif 2021

Le budget primitif 2021 a été étudié entre Madame le Maire et ses adjoints, puis validé en réunion de la commission finances. Monsieur Pérez, 3ème adjoint, délégué aux finances, présente les budgets de fonctionnement et d'investissement prévus pour 2021. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote le Budget Primitif 2021, Équilibré en recettes et en dépenses aux sommes de :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	650 958,74 €	520 262,70 €
Recettes	650 958,74 €	520 262,70 €

Le budget primitif 2021 du budget principal tient compte en dépenses et en recettes :

- Des années antérieures
- Du résultat définitif 2020
- Des charges prévisionnelles pour 2021

## 8. Approbation du transfert de compétence mobilité à la communauté de commune des Balcons du Dauphiné

Le transfert de compétence mobilité à la communauté de commune des Balcons du Dauphiné a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

## 9. Proposition de participation financière au Centre Social Odette Brachet

Une convention de participation va être rédigée et proposée aux membres du bureau de l'Association.

## 10. Information police administrative spéciale règlement des déchets

Le Président de SICTOM de la Région de Morestel a décidé de renoncer au transfert du pouvoir de police administratif spéciale règlement de collecte pour l'ensemble des communes du territoire.

En effet, plusieurs maires ont exprimé leur opposition. Il semble donc difficile d'exercer ce pouvoir sur une partie seulement du territoire.

## 11. Point sur l'aide au Syndicat Défense Haut Rhône

En raison de l'absence de réponse des administrés suite à la publication d'appel à volontaires sur le dernier numéro du Sorl'Info, Madame le Maire a demandé aux membres du Conseil qui souhaitent apporter leur aide, de se signaler auprès d'elle avant le prochain conseil.

## 12. Questions diverses

- \* Les marquages au sol ont été réalisés à La Frette, et les nouveaux panneaux de signalisation posés
- \* Le nettoyage de printemps s'est bien déroulé en présence de 15 participants et organisateurs (à noter que les enfants étaient moins représentés lors de cet événement),
- \* Les arbres ont été plantés sur la place de l'église et le parking du centre village,
- \* Une carte des sentiers de notre commune sera prochainement élaborée et transmise à l'office du tourisme de Morestel,
- \* Réunion du SICTOM : avancement sur le regroupement des 3 Syndicats (SICTOM Guiers/SICTOM Morestel/ SMND). Une étude d'acquisition de nouveaux terrains du site de Morestel est en cours...

**Fin de séance : 23h19.**